

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 16 avril 2024,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 410, situé au 252, rue de la Canadienne concernant la régularisation de la marge latérale du bâtiment principal à 1 mètre.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RA-3, une marge latérale minimale de 2 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 1 mètre.

La période de consultation publique aura lieu :
Lundi le 6 mai 2024 à 19h00
À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133.

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

MATHIEU SENÉCAL
Inspecteur en urbanisme

FREDY SERREYN
Directeur général